Compte-rendu

Client : DREAL Corse Pierre PORTALIER N°Affaire : A 34012 N° contrat : CACISE131414 Lieu : Bastia	Emetteur : Edwige REVELAT - BURGEAP Date émission : 14/02/2014

Atelier n°2 – Transports Maritimes et ferroviaires
Bastia – 03 février 2013

Objet du suivi :
- Planning ☒
- Technique ☒
- Financier ☐

■ Résumé/Suite à donner

Prochaine étape :

1. Finalisation des fiches actions
2. Rédaction du projet de PPA

■ Documents joints

Liste de présence

Exposé présenté par BURGEAP

■ Ordre du jour

1. Introduction
2. Réduction des émissions du secteur Transports de Marchandises
3. Fiches actions issues de l'atelier du 9 décembre 2013
4. Conclusions

■ Listes des personnes présentes

Nicolas BERNARDI – Qualitair Corse

Jean-Luc SAVELLI – Qualitair Corse

Céline POTIER – LAPEYRE – Mairie de Bastia

Sophie FINIDORI – Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse (AAUC)

Stéphane CHEMINAN – CEREMA, Direction Territoriale Méditerranée

Joseph MATTEI – ARS Corse

Frédéric ABRAHAM – BURGEAP

Edwige REVELAT – BURGEAP

Christian PRADEL – DREAL Corse

Pierre PORTALIER – DREAL Corse

Jean-Louis CHAUPIN – DREAL Corse

Cynthia CAVALLI – CTC, direction des transports

Pierre MATTEI – Corsica Ferries

Chantal DELASSUS – La Méridionale

GIOVANINNI Pierre-André – SNCM

Jean-Luc CAVATORTA – CG 2B

Frédéric EDELINE – DDTM 2B/DMC/SP

Pierre TORRE – CCI 2B

Jean-Louis DELPOUX – CTC/SPA

Christophe PERFETTINI – CCI 2B

Didier STAMER – DIRM MED

1- Introduction

La séance est ouverte par Monsieur Christian PRADEL de la DREAL Corse.

- En préambule à la session de travail, les éléments suivants sont rappelés :

- Chaque mesure décrite dans le PPA :
  - est encadrée fonctionnellement (qui pilote, avec qui, avec quels moyens) et temporellement,
  - est accompagnée d'estimations de l'amélioration de la qualité de l'air escomptée,
  - est suivie via des indicateurs lors de sa mise en oeuvre.

- Les actions décrites dans le PPA peuvent être :
  - réglementaires et donc opposables,
  - d'accompagnement, privilégiant le volontariat des acteurs et la sensibilisation des populations cibles.

2- Réduction des émissions du secteur Transports de Marchandises

Selon l'INSEE, 53 % des marchandises entrées en Corse passaient par le Port de Bastia en 2009. Avec une évolution à la hausse depuis 2002.

Selon le bilan de la CCI 2B en 2012 (page 18), la fréquentation du port de Bastia par les navires était importante avec 1 346 760 mètres linéaires de PL, constituée façon suivante :

- Camions et remorques pleins : 844 387 mètres linéaires ou 61 777 unités
- Camions et remorques vides : 502 373 mètres linéaires ou 38 268 unités
  - ⇨ Soit 274 PL / jour en moyenne

Or avec un trafic moyen journalier dans le tunnel de 31 103 véhicules dont 2.4 % de PL (soit 746 PL en moyenne par jour), plus d'1/3 des PL qui passent dans le tunnel seraient liés au port (arrivée ou départ) :

Trafic marchandises en mètres linéaires 2011 - 2012

	ANNEE 2011		ANNEE 2012		Variation			
	Unités	Mètres linéaires	Unités	Mètres linéaires	Unités		Mètres linéaires	
Camions et remorques «pleins» *	61 369	839 464	61 777	844 387	408	0,66%	4 923	0,59%
Camions et remorques «vides»	38 406	508 704	38 268	502 373	-138	-0,36%	-6 331	-1,24%
TOTAL	99 775	1 348 168	100 045	1 346 760	270	0,27%	-1 408	-0,10%

* volume taxable

2 156 613 tonnes de marchandises transitent par le port de Bastia. Les échanges avec la France continentale représentent 80 % du trafic global (en tonnes de marchandises).
L'évolution mensuelle du tonnage de marchandises transitant par le port de Bastia montre que le trafic en tonnes est quasi constant tout au long de l'année.

Les compagnies maritimes se réunissent chaque année pour coordonner les horaires d'arrivées/départs des navires :

- En septembre : réunion de coordination des horaires d'arrivée des navires.
- En avril/mai : pour les journées à forte circulation, réunion avec les polices nationales et municipales pour organiser les itinéraires bis.

A l'issue de cette présentation, il est proposé les actions suivantes :

- Réaliser un bilan factuel et chiffré de la coordination des flux d'arrivée/départ des navires
- Selon le bilan, renforcer la coordination des flux d'arrivée des navires

---

Echanges avec la salle :

Corsica Ferries précise que pendant le Tour de France 2013, de nombreuses informations fiables lui étaient transmises, permettant ainsi de prévenir leurs clients en temps réel via SMS sur le réseau routier (congestion, fermetures…). Les compagnies peuvent faire ce genre d'opérations mais il faut une structure pour coordonner. Cette information peut être aussi faite lorsqu'il y a un match de foot (stade de Furiani).

3- Fiches actions issues de l'atelier du 9 décembre 2013

✓ Maritime 1 : créer des coordinations des flux maritimes et routiers entre le port et le réseau routier

la Ville de Bastia réalise une étude globale sur la circulation urbaine dans le cadre du projet 3i Plus. Ce projet se propose de mettre en œuvre une structure informatisée capable de recueillir les informations en temps réel, de les rendre uniformes et employables par les utilisateurs à travers des dispositifs normaux connectés au réseau internet.
L'étude menée par la ville de Bastia est l'action Pilote E. Son objectif est de définir les besoins pour la gestion intégrée en temps réel de la circulation urbaine. Pour plus d'info sur le projet 3i+ : http://plus.3i-it-fr.eu/fr/sous-projets/action-pilote-e
Cette action est plutôt une action Transport, qui pourrait être pilotée par la Ville de Bastia, en lien avec le projet 3i Plus.

Concernant les choix des itinéraires, des informations devraient être faites avant l'accès au réseau routier, donc dans le port avant le déchargement.

Modification à apporter à la fiche action Maritime 1:

- *Elle devient une action Transport => Transport 7. Le pilotage pourrait être porté par la Ville de Bastia.*

✓ Maritime 2 : Sensibiliser les automobilistes et chauffeurs sur l'arrêt des moteurs pendant les attentes au quai

Des informations sont déjà réalisées par les compagnies maritimes. Elles peuvent être intensifiées par les systèmes d'information dynamique (SMS) sur une période donnée. Néanmoins, le moteur du véhicule est aussi utilisé pour le chauffage ou la climatisation.

La CCI peut informer les clients via un système de point information sur place. Des informations peuvent également être diffusées par micro, sur le site internet et sur le réseau wifi du port.
De plus, la CCI a installé des ombrières, des vaporisateurs d'eau pour rafraîchir les personnes pendant l'attente. La CCI note une forte utilisation ludique de ces dispositifs.
Le Commandant Edeline informe que, dans le règlement de police du port, il n'y a rien aujourd'hui qui empêche les voitures de rester le moteur allumé pendant les attentes à quai. Ainsi, actuellement il ne peut avoir des verbalisations.

Modification à apporter à la fiche action Maritime 2 :

- *Informer les clients systématiquement de manière dynamique pendant une certaine période de l'année (exemple : de juin à septembre) et pendant les épisodes de pollutions le reste de l'année.*

✓ Mesures d'urgence : Diminuer les émissions en cas de pic de pollution et réduire le nombre de jours de dépassement des seuils : mise en œuvre des procédures préfectorales d'information et d'alerte de la population

Une discussion sur les deux actions possibles en cas de pic de pollution s'engage :

- Passage au fioul domestique lors de l'escale : à priori pas de difficulté, les procédures de passage d'un carburant à l'autre existent et sont déjà maîtrisées. Il s'avère que le passage au fioul domestique lors de l'escale peut se faire systématiquement, même pour des escales de moins de 2h, toute l'année. Cette action est donc extraite de la fiche action mesures d'urgence pour devenir une fiche action réglementaire (maritime 1).
- FOD à quelques milles du port lors des arrivées et départs ? Problème technique de passage pour le système de propulsion pour l'ensemble des flottes ? A vérifier. La DIRM regarde avec les compagnies et informera la DREAL.

En cas de crise, les compagnies maritimes n'hésitent pas à faire appel à France Bleu qui relaie les informations. ?

Modification à apporter à la fiche action Urgences :

- *Retirer le passage au fioul domestique lors de l'escale en cas de pic de pollution. Une nouvelle fiche action va donc être créée pour porter l'action du passage au carburant basse teneur en soufre quelle que soit la durée de l'escale et tout au long de l'année : ce sera la fiche action Maritime 1.*
- *Voir avec les compagnies maritimes pour le passage au FOD, avant arrivée et après départ, à quelques milles du port.*

✓ **Transport 3 : Promouvoir les Plans de Déplacements Entreprises et Administrations**

Pour les compagnies maritimes et la CCI, en première approche, cette action semble compliquée car de nombreuses personnes travaillent en horaires décalées et tardives. Ce fait devra être pris en compte dans les réflexions. Les enquêtes prévues à l'action transport 2 permettront de mieux voir la situation.

4- Conclusions

Les prochaines étapes consistent en :

- La finalisation des fiches actions, via des échanges par courrier électronique avec les différents acteurs et les membres des ateliers
- La rédaction du projet de PPA
- L'évaluation de l'efficacité de ces actions en termes de qualité de l'air
- La phase de consultation réglementaire :
  - Passage en CoDERST
  - Consultation des collectivités et EPCI pendant 3 mois
  - Enquête publique pendant 1 mois

L'approbation du projet de PPA par arrêté préfectoral est prévue pour la fin de l'année 2014.